

1.6 Annexe obligatoire n°6 : Présentation des abords du site

Le projet se situe au sein d'une zone résidentielle dense de la commune de L'Isle-sur-la-Sorgue (84).

Le projet est localisé au sein de la zone des Capucins, un complexe sportif. L'usine Rousselot est également présente à environ 150 m à l'est, voir **Figure 6**.

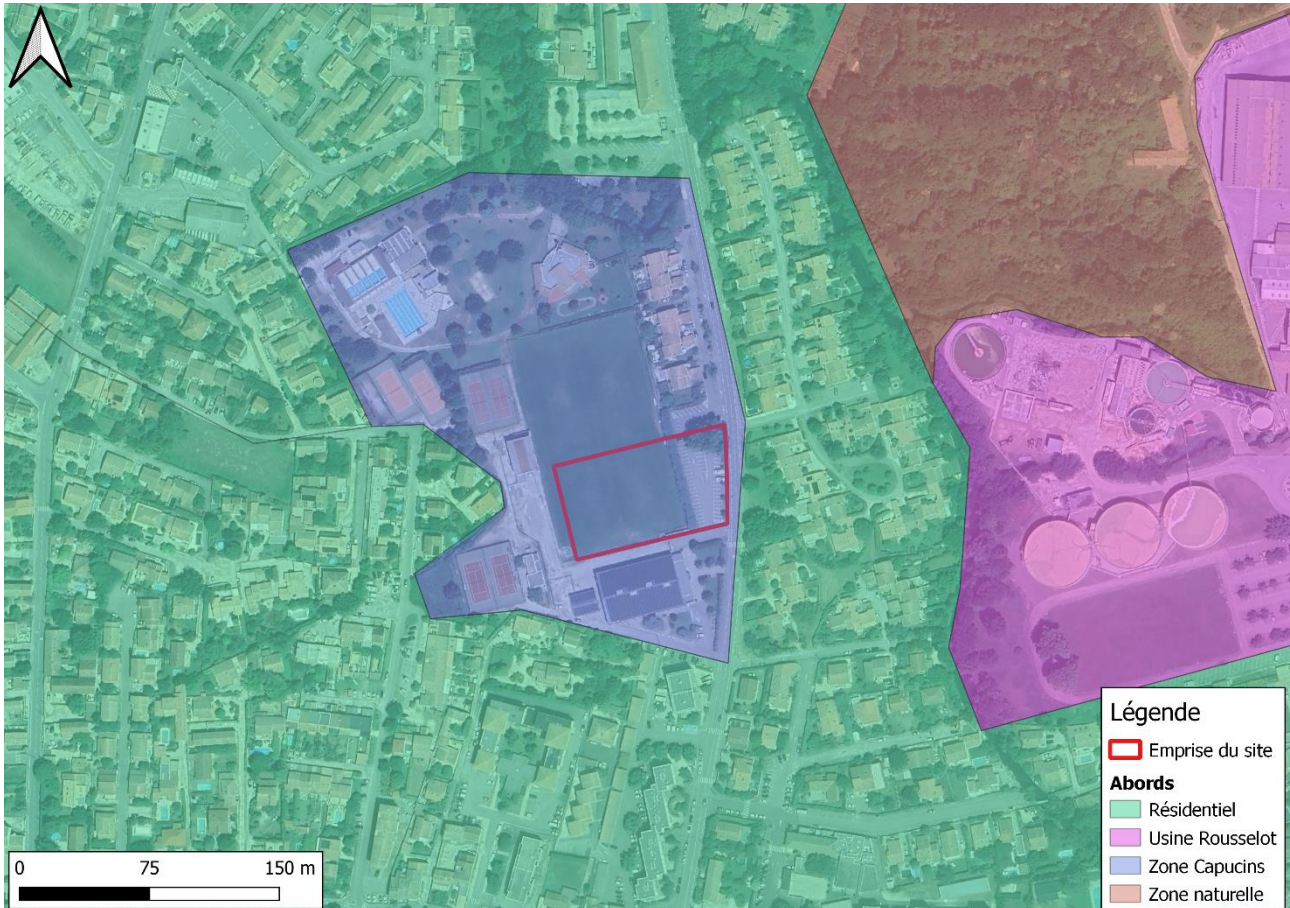


Figure 6 : Plan des abords du site en projet (source : GINGER BURGEAP sur fond Géoportail)

1.7 Annexe obligatoire n°7 : Situation du projet par rapport aux sites NATURA 2000

Le réseau « NATURA 2000 » s'inscrit au cœur de la politique de conservation de la nature de l'Union européenne et est un élément clé du dispositif visant à enrayer l'érosion de la biodiversité.

Ce réseau, mis en place en application de la Directive « Oiseaux » datant de 1979 et de la Directive « Habitats » datant de 1992, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.